

SESSION 2025

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	1 1 0 0 E	1 0 2	9 3 1 2

► **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	1 1 0 0 E	1 0 2	9 3 1 2

Objectifs d'apprentissage sur lesquels porte l'épreuve :

- Comprendre :

- qu'une des questions de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? » ;
- que celles de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » ;
- et que celle de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? ».

- Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).

Extrait du programme de la classe de seconde :

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
<p>Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?</p>	<p>- Comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qu'une des questions de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? » ; • que celles de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » ; • et que celle de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? ». <p>- Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).</p> <p>- À partir d'exemples, comprendre la distinction entre causalité et corrélation et savoir mettre en évidence un lien de causalité.</p>

Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents (ou extraits de documents) qu'il retient, une séquence pédagogique pour une classe de seconde en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Document 1

Chaque économie doit répondre à trois questions :

- Quels biens et services produire ?
- Comment produire ces biens et services ?
- À qui délivrer ces biens et services ?

Pour répondre à ces questions, les économies disposent de ressources qui peuvent être classées en 3 catégories :

- la **terre** – Il s'agit de toutes les ressources naturelles de la planète. Elles incluent les minerais de fer, d'argent, d'or, de cuivre, les poissons des océans, le charbon et toutes les ressources alimentaires issues de la terre.
- le **travail** – il s'agit de l'effort humain, physique et intellectuel, appliqué à la production. Les activités d'un technicien qui fabrique des outils de précision, d'un banquier spécialisé dans les investissements, d'une personne effectuant des soins non rémunérés, d'un balayeur, d'un enseignant sont toutes des formes de travail.
- le **capital** – il s'agit de l'équipement et des bâtiments utilisés pour produire des biens et des services. Les biens de capital incluent les machines dans les usines, les bâtiments, les tracteurs, les ordinateurs, les fours... en bref, tout ce qui n'a pas d'autre destination que la contribution à la production.

Nous supposons généralement que ces ressources sont rares par rapport à la demande pour elles. De même, comme membres d'un ménage, nous n'avons pas la possibilité de satisfaire tous nos besoins et toutes nos envies. Nos besoins comprennent les besoins élémentaires nécessaires pour survivre comme nourriture et boissons, vêtements, abri et soins santé. Nos envies comprennent aussi les choses dont nous pensons avoir besoin pour une vie plus confortable et plus agréable : vacances, différents types de vêtements, smartphones, meubles et aménagement intérieur... Nos exigences par rapport à ces désirs et besoins sont généralement plus grandes que notre capacité à les satisfaire. La rareté signifie que les ressources de la société sont limitées. Elle ne peut donc pas produire tous les biens et services désirés par les individus. De la même manière qu'un ménage ne peut pas donner à chacun de ses membres tout ce qu'il désire, une société ne peut pas faire accéder chaque individu au niveau de vie auquel il aspire. À cause de cette tension entre nos désirs, nos besoins et la rareté, des décisions de répartition des ressources doivent être prises par les ménages et les entreprises dans le but de correspondre au mieux à leurs envies et leurs besoins.

L'économie étudie les problèmes découlant de ces prises de décisions par les ménages et les entreprises à la suite de cette tension. Une définition typique des manuels d'économie dirait que c'est l'étude de la façon dont la société fait des choix dans la gestion de ses ressources rares et les conséquences de ces choix.

Source : N. Gregory Mankiw et Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, de Boeck, 2019.

Document 2

Si l'air, l'eau au bord d'un ruisseau ou la vue d'un paysage peuvent être consommés par l'un sans empêcher les autres d'en profiter, la plupart des biens sont rares. Leur consommation par l'un exclut celle par un autre. Une question essentielle pour l'organisation de nos sociétés est celle de la gestion de la rareté, celle des biens et services que nous voulons tous consommer ou posséder : de l'appartement que nous louons ou achetons, du pain que nous allons chercher chez le boulanger, des terres rares utilisées pour les alliages métalliques, les colorants ou les technologies vertes. Si la société peut diminuer la rareté – par des gains d'efficacité dans leur production, par l'innovation ou par le commerce –, elle doit aussi la gérer en temps réel, au jour le jour ; ce qu'elle peut faire plus ou moins bien.

Historiquement la rareté a été gérée de façons multiples : la file d'attente (dans le cas de pénuries de biens vitaux tels que la nourriture ou l'essence) ; le tirage au sort (pour l'attribution de cartes de résident permanent – *green cards* – aux États-Unis, de places de concert quand

la demande est excédentaire, de transplantations d'organes) ; l'approche administrative de distribution des biens (en établissant des publics prioritaires) ou de fixation de leurs prix en dessous du niveau qui équilibrerait l'offre et la demande pour le bien ; la corruption et le favoritisme ; la violence et les guerres ; et *dernière approche, et non des moindres*, le marché, qui n'est donc qu'une façon parmi d'autres de gérer la rareté. Si le marché prévaut aujourd'hui et alloue les ressources entre entreprises (B2B), entre entreprises et particuliers (commerce de détail) et entre particuliers (eBay), il n'en a en effet pas toujours été ainsi.

Les autres méthodes employées correspondent toutes à une tarification implicitement plus faible que celle du marché, et donc à une recherche par les acquéreurs de l'aubaine (ce qu'on appelle en économie une rente) qui crée ce prix trop bas. Supposons que des acheteurs soient tous prêts à payer 1 000 euros pour un bien disponible en quantité limitée et qu'il y a plus d'acheteurs que de quantité du bien disponible. Le prix de marché est celui qui équilibre l'offre et la demande. À plus de 1000 euros, personne n'achète ; et à moins de 1 000 euros, il y a un excès de demande. Le prix du marché est donc de 1 000 euros.

Source : Jean Tirole, *Économie du bien commun*, PUF, 2016.

Document 3

Depuis sa création, la sociologie n'a cessé d'apporter des connaissances décisives sur nombre de questions publiquement débattues ou politiquement considérées comme majeures : celles ayant trait aux transformations de la famille ou du travail, à l'immigration, aux inégalités scolaires, culturelles ou sexuées, à la sexualité, à l'urbanisation des sociétés et à la ségrégation urbaine, aux processus de mobilité sociale, à la science et aux techniques, à la maladie et à la médecine, à l'art et à la littérature, aux sports et aux loisirs, à la vieillesse et au vieillissement, à l'institution carcérale, à la délinquance, à la pauvreté et au chômage, etc. Elle a éclairé, de plus, des dimensions fondamentales de l'expérience telles que le rapport à l'espace, au temps, à la mort, à l'argent, etc.

Avec ses méthodes propres (observations, entretiens, questionnaires, analyse de discours), elle décrit et analyse nombre d'univers sociaux, du monde des chômeurs de longue durée, des employés précaires ou des ouvriers à celui de la grande bourgeoisie, pénètre dans les coulisses d'une multitude de métiers ou d'institutions, étudie des pratiques variées, des plus légitimes aux moins légitimes, ainsi que toutes sortes de situations vécues comme problématiques (de l'échec scolaire à la dépression, en passant par l'anorexie, le déclassement social, la toxico-dépendance, le racisme, le harcèlement sexuel ou moral, la délinquance ou le crime, le terrorisme, etc.). Et à chaque fois, elle fait apparaître les logiques présidant à des pratiques qui semblent au départ le simple fait du hasard ou du destin (le choix du conjoint ou des amis, l'orientation scolaire ou professionnelle, les goûts culturels, alimentaires ou sportifs, les opinions politiques, religieuses, etc.). Elle *historicise* des états de fait tenus pour naturels (tels que les différences entre hommes et femmes, les conflits de génération ou l'esprit de compétition). Elle *désessentialise* ou *désessentialise* aussi les individus qui ne sont devenus ce qu'ils sont que reliés à toute une série d'autres individus, de groupes et d'institutions (sociologie des carrières délinquantes, des parcours artistiques ou sportifs singuliers, trajectoires professionnelles, etc.), compare et met en lumière les transformations de phénomènes considérés comme éternels ou invariants (tels que la famille, le marché économique, l'amour, l'amitié, le sacré, etc.).

[...]

Les êtres humains ont pour caractéristiques, en tant que prématurés sociaux, d'être naturellement prédisposés aux interactions sociales. Sans interaction avec d'autres êtres humains, les enfants ne se développeraient pas, n'auraient ni langage ni sensibilité, et ils ne survivraient d'ailleurs pas très longtemps sans eux dans la mesure où ils sont entièrement dépendants des adultes qui les entourent pour boire et manger. Le petit d'homme doit sa survie et son développement mental et comportemental à l' "étayage" (au sens d'aide ou d'assistance ; Bruner 1991) des adultes porteurs de la culture de son milieu et de son époque.

La singularité relative de chaque individu n'est que la synthèse ou la subtile combinaison de l'ensemble des expériences qu'il a vécues avec d'autres à des degrés d'intensité variables et dans un ordre déterminé.

Singulier, chaque individu ne l'est que dans la mesure où il se distingue des autres par les expériences qui l'ont constitué. Il est, de ce fait, indissociable des groupes et institutions qu'il a fréquentés, des types d'interaction auxquels il a été amené à prendre part (avec parents, nourrices, grands-parents, oncles et tantes, frères et sœurs, cousins et cousines, camarades, enseignants, entraîneurs sportifs, collègues de travail, chefs d'atelier ou de bureau, représentants de la loi, religieux, etc.). Et ce n'est pas un hasard si, malgré la complexité des déterminismes sociaux repérables à l'échelle des individus, on puisse repérer des cohérences en fonction des catégories ou des groupes dès lors que l'on possède des bases de données quantitativement importantes. Les variations de l'espérance de vie par catégorie socioprofessionnelle, les probabilités d'accès à l'université ou aux grandes écoles selon l'origine sociale des étudiants, les probabilités de fréquenter les musées ou les bibliothèques en fonction de son niveau de diplôme ou d'instruction, les probabilités de se suicider en fonction d'une série de propriétés sociales, etc., nombreuses sont les données qui révèlent les déterminismes sociaux et leurs effets.

[...]

La sociologie, ou du moins une partie d'elle, ne dit pas que des choix ne sont pas faits, que des décisions ne sont pas prises ou que les intentions ou les volontés sont inexistantes. Elle dit seulement que les choix, les décisions et les intentions sont des réalités au croisement de contraintes multiples. Ces contraintes sont à la fois internes, faites de l'ensemble des dispositions incorporées à croire, voir, sentir, penser, agir, forgées à travers les diverses expériences sociales passées, et externes, car les choix, les décisions et les intentions sont toujours ancrés dans des contextes sociaux et même parfois formulés par rapport à des circonstances sociales.

Source : Bernard Lahire, « Ce que peut la sociologie », *The Canadian Review of Sociology*, 2017, 54 (3), p. 261-279.

Document 4

Qui détient le pouvoir (l'État, une classe sociale, un individu ou l'ensemble des citoyens) ? Comment l'a-t-il obtenu ? Comment le maintient-il ? Comment peut-il le perdre ?

[...]

La légitimité du pouvoir trouve souvent son origine dans la façon dont il s'est formé, ou dans la façon dont il s'exerce. Ainsi, le libre consentement du peuple à déléguer sa souveraineté à un pouvoir politique exprime sa volonté de consentir à l'établissement d'un contrat social entre lui et ses dirigeants. L'origine du pouvoir vient donc du peuple, mais il décide de renoncer à sa liberté individuelle, par accord tacite, pour qu'un pouvoir supérieur soit justifié à agir en son nom. Le pouvoir s'opère donc par le biais d'une légitimité démocratique.

À l'inverse, pour les théocraties, l'origine divine du pouvoir fonde une légitimité indiscutable du fait spirituel sur le fait laïc. Aucun peuple ou gouvernement, aucune institution civile, loi ou décision de justice n'a de valeur hors de la religion établie. Selon cette conception, le pouvoir exercé par les hommes n'est légitime que s'il est exercé par des individus désignés par le divin. Cette théorie a prévalu dans quasiment toutes les sociétés antiques sur tous les continents, dans le Moyen Âge, notamment européen (monarques de droit divin), et perdure de nos jours sous des formes diverses dans des théocraties modernes (Afghanistan, Arabie saoudite, Iran, Mauritanie, Soudan, Vatican, Yémen).

[...]

On peut recenser au moins neuf grands systèmes politiques (théocratie, république, démocratie, oligarchie, monarchie, féodalisme, despotisme, dictature, totalitarisme).

Ces typologies de régime peuvent s'exprimer à travers plusieurs modes de fonctionnement (absolutisme, pouvoir centralisé ou fédéraliste, régime parlementaire ou présidentiel, etc.).

Mais tous ces systèmes et régimes s'attachent à des modes d'exercice du pouvoir différents, parmi lesquels :

– Le pouvoir démocratique : ce dernier s'exerce par le biais de systèmes représentatifs ou directs, et reflète la volonté d'être légitimé par une participation libre et transparente des citoyens à formuler leurs opinions par des choix politiques. Il garantit donc les libertés individuelles et inaugure le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (discours d'Abraham Lincoln du 19 novembre 1863 à Gettysburg, repris à l'article 2 de la Constitution française du 4 octobre 1958 fondant la Ve République).

– L'oligarchie est un système politique organisé sur la prééminence de la puissance d'un petit groupe d'individus ou d'institutions. Leur influence est donc disproportionnée, et leurs prises de décisions ne reflètent en rien l'intérêt général. Ce mode d'exercice du pouvoir peut s'appuyer sur différentes forces sociétales (économiques, financières, religieuses), mais a pour caractéristique essentielle de déporter la souveraineté de la nation sur une classe restreinte et privilégiée.

– De façon proche, le pouvoir corporatiste regroupe différents acteurs sociétaux, qui se lient pour promouvoir leurs intérêts sans se soucier du bien-être de tous. Il peut viser à limiter la participation politique citoyenne, pour éliminer des composantes de la population qui lui seraient défavorables dans les urnes. Par exemple, l'introduction d'un suffrage censitaire fixant un seuil minimal d'imposition pour exprimer ses droits civiques, va priver les citoyens les plus pauvres du droit de vote. De façon plus diffuse, la mainmise de certains groupes élitistes sur l'accès aux grands corps de l'État constitue le fondement d'une politique corporatiste dans nombre de démocraties.

– Le pouvoir populiste est généralement représenté par un chef charismatique, qui utilise des messages simples et ciblés pour mobiliser les masses en sa faveur. Il s'appuie le plus souvent sur la manipulation volontaire de la vérité, utilise les rancœurs sociales, les insatisfactions économiques, les colères populaires, pour bâtir sa notoriété et accéder démocratiquement ou non au pouvoir, par l'adhésion des foules à son propos ou projet. Sa méthode de prédilection est de se présenter comme le candidat antisystème et antiélites, et son mode de gouvernance est généralement autoritaire.

[...]

Le pouvoir politique direct est le plus souvent exercé par des personnalités élues ou nommées.

[...]

Ces acteurs sont très nombreux et utilisent des modes d'action très différents. Parmi ceux-ci, on distingue :

– Les partis politiques et les personnalités d'opposition qui jouent un rôle majeur dans l'exercice du pouvoir politique, puisqu'ils cherchent à le conquérir, et obligent donc les pouvoirs en place à tenir compte de leurs actions. Leur premier rôle est critique : ils surveillent, contrôlent et s'opposent au pouvoir en place, pour ensuite proposer des politiques alternatives aux électeurs insatisfaits. Ils peuvent être également forces de propositions, pouvant vouloir participer aux politiques en place par le biais de la mise en place de coalitions. Ils sont enfin un facteur crucial de mobilisation de l'opinion publique [...].

– Les groupes de pression (syndicats, organisations professionnelles, groupes citoyens, organisations religieuses) jouent un rôle politique déclaré et revendiqué, et cherchent à peser sur l'exercice du pouvoir politique par la mise en place d'actions visant à défendre leurs intérêts particuliers. Suivant les cas, leurs stratégies sont différentes : ils peuvent vouloir convaincre par des campagnes de sensibilisation, ou s'opposer à des politiques par des pétitions, manifestations, etc. [...].

– Les médias, responsables de la diffusion de l'information, ont une fonction éminemment politique. [...] Les médias restent le quatrième pouvoir indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, et la multiplicité des sources d'information permet au citoyen avisé de pouvoir juger au mieux de la qualité des actions menées par les pouvoirs et les autres acteurs politiques.

Source : François Masclanis, *100 fiches pour comprendre la science politique*, Bréal, 2023.

Document 5

L'origine de la notion de modèle est technologique et renvoie à l'idée de maquette, de reproduction miniaturisée d'un objet ou d'un processus. C'est dans cette perspective que le terme « modèle » a commencé à être couramment employé en méthodologie scientifique et qu'il désigne les différents moyens de représentation et les schémas utilisés pour décrire et expliquer divers phénomènes.

[...]

Les caractéristiques d'un modèle sont les suivantes. Un modèle ne représente que certaines caractéristiques de l'objet ou du phénomène étudié. Ces caractéristiques sont énoncées sous la forme d'un ensemble de propositions systématiques relatives aux observations et aux mesures faites sur certains aspects d'un objet ou d'un phénomène. Un modèle est toujours plus simple que l'objet, le phénomène ou le processus qu'il est supposé représenter et expliquer. C'est un moyen servant tant à la représentation qu'à l'étude d'un phénomène.

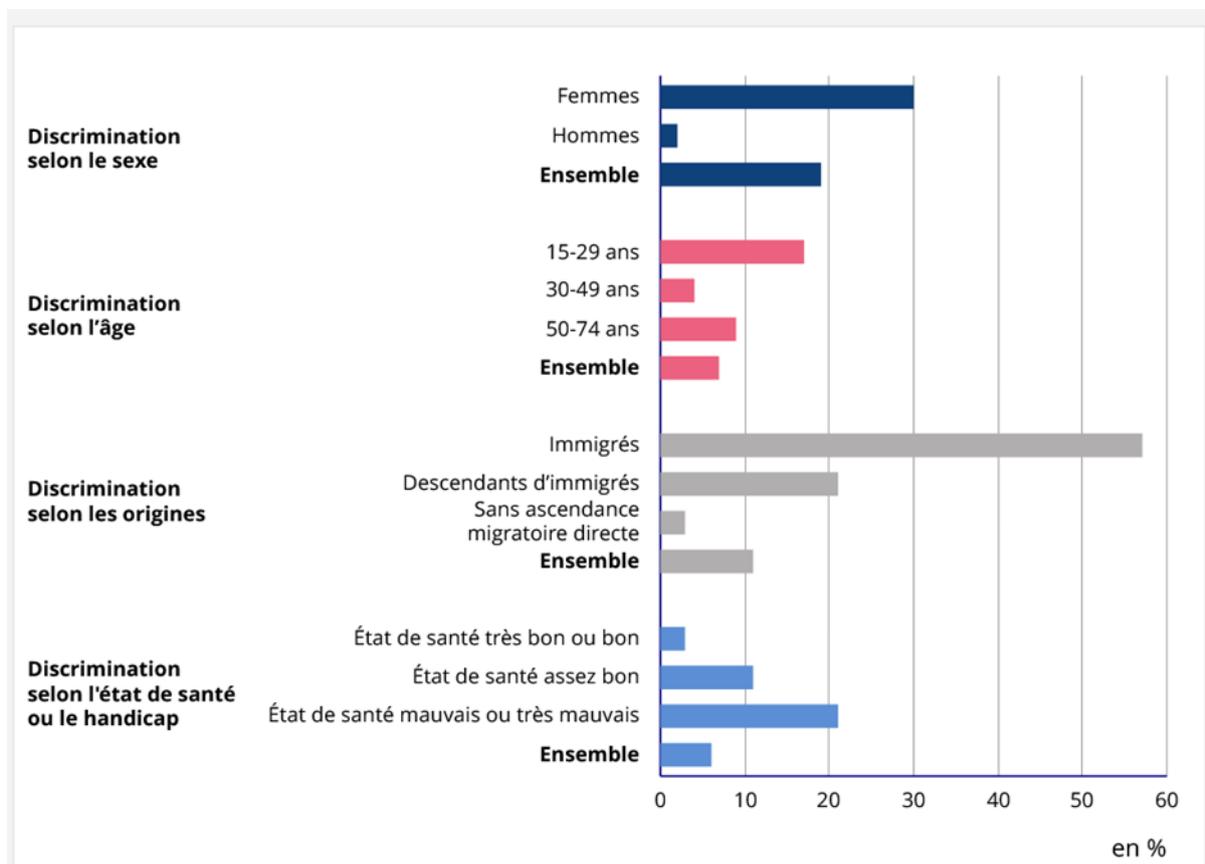
[...]

En sciences sociales, les modèles servent à créer un certain ordre entre les éléments d'un tout complexe et à représenter les liens, les liaisons et les relations qui existent entre ces éléments. C'est de cette manière qu'on parvient à produire une image d'une partie du réel qu'on ne pourrait probablement pas percevoir autrement comme, par exemple, les habitudes de lecture chez les jeunes ou les variations, selon différents médias, de l'importance accordée aux événements ayant une portée internationale.

Source : Gilles Willett, « Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc ? »,
Communication et Organisation, 1996.

Document 6

Motif principal déclaré de discrimination au travail selon les caractéristiques individuelles en 2021



Lecture : En 2021, 19 % des personnes déclarant avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations au travail citent leur sexe comme principal motif ; cette part atteint 30 % pour les femmes dans cette situation.

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 74 ans vivant en logement ordinaire, en emploi et déclarant avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations dans leur emploi actuel.

Source : Insee, enquête Emploi 2021 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2021.

Source : Insee Première, n° 1983, février 2024.

Document 7

Pour étudier le social, le sociologue doit élaborer des outils (méthodes d'enquête, concepts, catégories, données) lui permettant de s'abstraire des cas particuliers, de se détacher des représentations individuelles (à commencer par la sienne). [...]

Notons que l'adjectif « quantitatives » accolé à « données » ne signifie pas que ces données sont de nature quantitatives (elles n'expriment pas nécessairement des quantités) mais qu'elles sont très nombreuses (plusieurs dizaines de données sur plusieurs centaines d'individus) et qu'il faut donc les analyser avec des méthodes capables d'analyser des grandes quantités (les méthodes statistiques). En d'autres termes, l'approche quantitative en sociologie ne signifie pas une quantification (une mesure) de chaque individu ! Il est commun de dire que les sociologues, et plus généralement tous les scientifiques, travaillent sur des « données ». Le terme utilisé est très mal choisi car [...] elles sont construites au sens où elles résultent d'un travail d'élaboration théorique de la part du sociologue (et du statisticien) : celui-ci doit définir les dimensions du social qui semblent pertinentes (sa problématique), les concepts permettant

de se représenter la réalité étudiée, les catégories servant à coder les faits observés, ainsi que les modalités des protocoles d'interview ou d'observation... Les données ne s'offrent pas à lui : il doit les « conquérir ».

Source : Olivier Martin, « 1. Produire des données « quantitatives », dans *L'analyse quantitative des données*, Armand Colin, « 128 », 2020.

Document 8

Si les premiers sociologues ne définissaient pas leur métier par la pratique du terrain et se contentaient le plus souvent de collecter des données historiques ou des observations confiées à des informateurs privilégiés, la pratique de l'enquête directe en population générale ou auprès de groupes sociaux particuliers s'est considérablement développée tout au long du XX^e siècle à tel point qu'il est devenu aujourd'hui difficilement imaginable de définir le métier de sociologue sans faire référence à l'enquête. Le savoir-faire sociologique comprend désormais une connaissance précise des diverses techniques d'enquête et la capacité de choisir la plus appropriée en fonction du thème de recherche envisagé. Avant de restituer les résultats de sa recherche, le sociologue s'engage aussi à rendre compte de façon précise de sa méthodologie, des choix qu'il a faits tout au long du processus d'enquête. Il ne peut y avoir de savoir sociologique indépendamment des techniques mises en œuvre pour y accéder. Autrement dit, le sociologue ne se contente pas d'avoir des idées sur la société. Il réalise des enquêtes et entend mettre les théories générales à l'épreuve de la réalité empirique qu'il observe et interprète. Ses conclusions résultent d'un processus maîtrisé d'administration de la preuve.

L'enquête sociologique, au sens large, peut être définie à partir de l'ensemble épistémologique complet qui comprend la posture scientifique du sociologue, la construction de l'objet, la définition des hypothèses, les modes d'objectivation, la méthodologie d'enquête, les instruments d'analyse des résultats et les formes d'écriture. Il existe en réalité plusieurs façons de mener une enquête sociologique selon le domaine d'études choisi, la problématique envisagée, les techniques déployées tant au niveau de la collecte des données empiriques que de l'interprétation des résultats.

Source : Serge Paugam, *L'enquête sociologique*, PUF, « Quadrige », 2012.